Rapport du Comité sur l'exercice 1962

Autor(en): **Association amicale des anciens élèves de l'École polytechnique de l'Université de Lausanne**
Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Bulletin technique de la Suisse romande**

Band (Jahr): **89 (1963)**

Heft 15

PDF erstellt am: **24.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-66346

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss
Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

ASSOCIATION AMICALE DES ANCIENS ÉLÈVES DE L'ÉCOLE POLYTECHNIQUE DE L'UNIVERSITÉ DE LAUSANNE

(A^3 E^2 P L)

Rapport du Comité sur l'exercice 1962

présenté à l'Assemblée générale ordinaire du 8 juin 1963, à Lausanne

Le comité, composé de MM. *Maurice Cosandey*, président ; *Marcel Dufour*, vice-président ; *Jean Grivat*, secrétaire ; *Edgar Robert*, caissier ; *Alfred Stucky*, membre ; *Claude Nicole*, membre ; *Pierre Meystre*, membre, a tenu cinq séances au cours de l'exercice écoulé. Comme précédemment, il a pu compter sur la collaboration des anciens présidents, MM. *R.-H. Lambert*, *E. Bussy* et *A. Robert*, que nous remercions vivement ici.

L'activité actuelle de l'A^3, essentiellement amicale, a encore souffert de la surcharge de ses adhérents en général et des membres du comité en particulier.

La protection des titres d'ingénieur et d'architecte a continué à occuper le comité, qui a soutenu les efforts de la SIA pour une réglementation correcte des titres en Suisse. Comme nous le laissions prévoir l'année passée, l'OFIAMT soumet présentement à l'approbation des Chambres un projet de loi sur la formation professionnelle qui contient, à l'article 46, les dispositions suivantes :

> « Celui qui a subi avec succès l'examen final d'une école technique supérieure reconnue par la Confédération, dans les branches génie civil, construction de machines, électricité, horlogerie, chauffage, ventilation, climatisation et chimie ou dans la branche architecture est autorisé à se nommer « ingénieur-technicien ETS » ou « architecte-technicien ETS » et à porter cette appellation publiquement. »

Ces nouvelles dispositions ont donné lieu à des discussions assez vives. Dans les milieux bien informés, ce projet a été accepté avec une majorité confortable ; en particulier la Conférence des directeurs des technicums s'est prononcée favorablement. Seules les associations des anciens élèves des technicums s'opposent aux nouvelles appellations, désirant le titre d'ingénieur ou d'architecte.

Il est naturellement difficile de mettre tout le monde d'accord. La solution proposée par l'OFIAMT a cependant l'avantage de permettre le maintien du Registre suisse des architectes, des ingénieurs et des techniciens, institution qui a déjà rendu de grands services et qui représente un pas sérieux vers la protection de la profession.

La liste des membres 1962 a été distribuée avec quelque retard par rapport aux prévisions, en raison de difficultés avec l'imprimeur. La perfection n'étant heureusement pas de ce monde, nous avons reçu quelques critiques justifiées au sujet d'erreurs qui se sont glissées dans l'édition nouvelle. Nous prendrons les mesures nécessaires pour éviter cet inconvénient dans l'édition 1967.

Sans que cela soit une justification, j'aimerais souligner que l'édition d'une liste des membres est un travail considérable, qui n'est pas facilité par le peu d'empressement à répondre d'une partie de nos adhérents.

La Commission du Congrès 1964 a poursuivi ses travaux. Nous rappelons que cette manifestation aura lieu du 18 au 20 septembre, avec possibilité de visites techniques les 20 et 21 septembre. Elle est placée sous le signe d'une rencontre amicale et nous prions chacun d'entre vous d'entreprendre une propagande dans son cercle.

Pour permettre la réussite financière de l'entreprise, la commission a lancé un appel auprès d'un certain nombre d'industries, dont la plus grande partie a répondu favorablement. Cette générosité facilitera le séjour de nos collègues étrangers, que nous souhaitons nombreux.

Votre comité est toujours représenté à la **Commission suisse de la formation postuniversitaire.** Dans ce domaine, une collaboration entre la SVIA, l'Ecole polytechnique et l'A^3 est indispensable. Certes, la mise sur pied d'un véritable troisième cycle ne peut être que l'affaire de l'EPUL, mais une coordination et une collaboration doivent être profitables au but poursuivi.

La Commission des professions universitaires, dans laquelle nous avons un représentant, n'a pas beaucoup fait parler d'elle au cours de l'exercice écoulé. Il semble cependant urgent de faire à nouveau le point sur les nécessités de l'économie en gradués universitaires. L'impérieux besoin d'une politique à longue échéance vis-à-vis de l'enseignement universitaire se fait de plus en plus sentir. Des décisions risquent d'être prises dans un contexte incomplet. Notre avenir impose aujourd'hui, et en priorité, un effort exceptionnel dans la formation de notre élite future. Une information intelligente à laquelle l'A^3E^2PL pourrait collaborer devrait être systématiquement entreprise à la fois en faveur des intéressés eux-mêmes (professeurs et étudiants) et des autorités et du public en général.

La Commission du foyer-restaurant EPUL n'a pratiquement pas avancé dans ses études. Le problème crucial est celui du financement. L'expérience vécue jusqu'à maintenant montre qu'une solution rapide et suffisante ne peut pas être obtenue sans l'appui massif et déterminant des pouvoirs publics. Espérons qu'un pas décisif pourra être fait prochainement. Il n'y a aucune raison que nous ne puissions pas faire en Suisse l'effort équivalent (toutes proportions gardées) à celui des pays qui nous entourent. Dans ce domaine, nous sommes malheureusement de dix ans en retard, pour le moins.

Effectif des membres. L'A^3E^2PL comptait à fin janvier 1962 un total estimé à 1900 membres environ, se répartissant entre les sections suisse, française, italienne, luxembourgeoise, belge, portugaise et grecque.

Au cours de l'exercice écoulé, nous avons eu la douleur de perdre les collègues suivants : Biéler Alfred,

1905 ; Henny Théodore, 1909 ; Abousselam M., 1916 ; Pièce Georges, 1923 ; Bovet Oscar, 1929 ; Favez Henri, 1910 ; Hassid Samuel, 1951 ; Borgeaud Jean-Jacques, 1955.

Nous rendons hommage à la mémoire de ces camarades.

Le bulletin d'information de l'Association paraîtra incessamment pour la sixième fois. Je remercie ici vivement M. Adrien Robert, président de la Commission de rédaction, ainsi que ses collègues, pour leur dévouement à ce lien entre étrangers et Suisses que représente le *Bulletin*.

Le Comité central s'est réuni le 27 octobre 1962 à l'EPUL. Il a traité d'affaires courantes et a fêté, en la salle de l'Aula, les soixante-dix ans de M. le professeur Stucky, directeur de l'Ecole. A l'occasion de cette cérémonie, M. Mairesse, président central, M. Fath, ancien professeur, MM. Guisan, ingénieur, et Narbel, étudiant ingénieur, ont pris la parole. Un déjeuner servi au Beau-Rivage et réunissant une centaine de personnes a permis à M. le conseiller d'Etat Oguey de rendre hommage à l'activité de M. Stucky.

Les associations étrangères poursuivent leur activité normale. Nous n'avons pas de communications particulières à faire, si ce n'est de souligner le réjouissant développement de l'Association française.

L'activité de **l'Association suisse** a son accent principal à Lausanne. Comme les années précédentes, elle se concrétise en une série de conférences et de visites comme suit :

Conférences

Vendredi 30 novembre 1962 : Conférence de M. A. Stucky sur « Sauvegarde des temples de Nubie ».

Vendredi 22 février 1963 : Conférence par MM. Jaquet, Foretay et Cosandey, sur « Impressions rapportées du récent voyage SIA au Japon ».

Vendredi 22 mars 1963 : Conférence de M. W. Boissevain, directeur KLM, sur l'exécution du « Projet Delta ».

Visites

Samedi 20 octobre 1962 : Visite du chantier de la Centrale hydro-électrique des Entreprises Electriques Fribourgeoises, à Schiffenen.

Samedi 17 novembre 1962 : Visite de la Raffinerie du Rhône, à Collombey.

Samedi 9 mars 1963 : Visite des ponts de l'autoroute Lausanne-Genève et du bassin de radoub du nouveau chantier naval de la CGN.

Samedi 27 avril 1963 : Visite des Ateliers de Constructions Mécaniques de Vevey.

Je remercie vivement la Commission des visites et conférences de la SVIA, A³E²PL, GEP, pour l'organisation impeccable des manifestations précédentes. Nous devons à M. *E. Meystre*, membre honoraire A³E²PL et président de la commission, une reconnaissance particulière, car il est en fait l'organisateur du tout.

Relations et représentations. Votre comité s'est efforcé de maintenir les bonnes relations qu'il a avec les sociétés amies. Des contacts ont été établis avec M. le chef du Département de l'instruction publique et des cultes dans le but d'obtenir une collaboration effective avec l'EPUL.

De bons espoirs sont permis, encore que la formule ne soit pas trouvée. Comme nous l'avons, à plusieurs reprises, indiqué, il ne s'agit pas pour nous de prendre des responsabilités que nous ne pouvons pas assumer mais de fonctionner plutôt comme organe consultatif.

Emploi des fonds. L'Association a versé les montants prévus par les prix de l'A³E²PL. Ce sont :

Ecole d'ingénieurs : Fr. 200.— à M. *André Merbach*, ingénieur chimiste.

Ecole d'architecture : Fr. 100.— à M. *Pierre Bechler*.

Un subside de Fr. 500.— a été versé à la bibliothèque et une bourse de Fr. 600.— a été accordée.

Membres honoraires

Les membres suivants de la volée 1923 sont promus à l'honorariat :

MM. Auguste Fontolliet, ingénieur civil ; Gabriel Tagher, ingénieur civil ; Emmanuel Bally, ingénieur mécanicien ; Humbert de Cerjat, ingénieur mécanicien ; Charles Tomasini, ingénieur mécanicien ; Camille Desponds, ingénieur électricien ; Henri Dupuis, ingénieur électricien ; Paul Meystre, ingénieur électricien ; Paul Reymond, ingénieur électricien ; Mme Besse-Walter, ingénieur chimiste ; M. Joseph Maxit, ingénieur chimiste.

Conclusion

Au terme de ce rapport, je pense qu'il n'est pas inutile d'émettre deux remarques quant à l'avenir :

— Une révision de la structure de notre Association suisse s'impose. En effet, les groupes importants de Genève, Baden et Winterthour devraient pouvoir participer d'une manière plus active à l'Association suisse, dont le siège est à Lausanne. Une révision de statuts est nécessaire et est prévue dans le programme de notre activité future.

— Les moyens financiers dont nous disposons dépendent de la fidélité des ingénieurs et architectes sortis de l'Ecole. Une activité inlassable de recrutement doit être entreprise conjointement avec la tenue précise du fichier. Grâce à l'hospitalité de l'EPUL, nous avons pu trouver un petit bureau de secrétariat qui va nous permettre un travail plus efficace à l'avenir.

Pour terminer, je me permets de remercier les membres du comité et notre secrétaire, Mme Bircher, de leur active collaboration.

Le président : M. Cosandey.

Lausanne, le 5 juin 1963.

DIVERS

Groupe international pour l'étude des moulinets hydrométriques

Depuis sa fondation, que nous avions annoncée ici même [1], le Groupe international pour les moulinets [2] a tenu quatre réunions, toutes sous la présidence du professeur H. Gerber, de l'Ecole polytechnique fédérale de Zurich. Le groupe est composé d'experts s'occupant activement de mesures des grands débits, principalement au moyen de moulinets hydrométriques ; ainsi, la première tâche que le groupe s'est fixée est l'élaboration d'un programme de coordination des travaux d'études et de développement pour tout ce qui concerne les techniques d'étalonnage et le comportement des moulinets.

[1] Voir *Bulletin technique de la Suisse romande*, 1961, nº 23, (14 janvier).

[2] En anglais : « International Current Meter Group (abrégé : ICMG).